

CONGRÈS NATIONAL 2006

LOURDES - CITÉ SAINT-PIERRE
LES 20, 21 ET 22 OCTOBRE



Paris, septembre 2006

**à Mesdames et Messieurs les journalistes
de la presse et des médias audiovisuels**

Madame, Monsieur,

Du 20 au 22 octobre 2006, se tiendra à la Cité Saint Pierre, à **Lourdes** (Hautes Pyrénées), le **congrès national de l'Aumônerie catholique des prisons**. Il rassemblera les membres de l'ensemble des équipes d'aumônerie de prison de France dans leur diversité : hommes et femmes, prêtres, diacres et laïcs, aumôniers et animateurs de groupes, ainsi que des personnes actuellement détenues.

Au cours de cet événement vécu **tous les cinq ans**, sera proclamé le projet de l'aumônerie précisé dans le document **Orientations nationales**. Ce projet est le fruit de deux ans de réflexions avec **les équipes d'aumônerie et les personnes détenues**. Il a été adopté par le Conseil national, le 3 décembre 2005.

Dans ce **dossier de presse**, vous trouverez les fiches suivantes :

- Programme du congrès
- Les nouvelles orientations nationales
- L'Aumônerie catholique des prisons
- La réalité carcérale en France
- Place des personnes détenues dans le congrès
- Fiche d'accréditation
- Contacts

Un point presse aura lieu le samedi à 11 H 45 et nous serons à votre disposition pendant les trois jours.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

Père Charles Bècheras

Aumônier à la Maison d'arrêt de Privas

charles.becheras@wanadoo.fr
06.86.83.81.74

Père Vincent Feroldi

Aumônier à la maison d'arrêt de Lyon-Montluc

vincent.feroldi@laposte.net
06.77.12.08.78

PROGRAMME DU CONGRES NATIONAL 2006



LOURDES - CITE SAINT-PIERRE
LES 20, 21 ET 22 OCTOBRE

Le congrès national de l'aumônerie a lieu tous les cinq ans. Cette année il rassemble l'ensemble des membres agréés des équipes, quelques personnes détenues et membres d'équipes associées invités par les aumôniers régionaux ainsi que des représentants d'aumôneries d'autres pays.

L'ouverture du congrès est prévue le vendredi 20 octobre à 14h, la clôture le dimanche 22 octobre après le déjeuner.

L'accueil est possible à la Cité Saint-Pierre dès le jeudi 19 octobre au soir.

APRES-MIDI

Ouverture du congrès

accueil des participants et des délégations

« Annoncer l'Évangile, aujourd'hui, en prison »

Mgr Emmanuel LAFONT, évêque de Cayenne

Forums

- * Aumônerie et catéchuménat
- * Liens d'une aumônerie avec les autres communautés chrétiennes du diocèse
- * Aumônerie et œcuménisme
- * Travail inter religieux (en particulier avec l'aumônerie musulmane)
- * Collaboration avec le Secours Catholique
- * Action de l'aumônerie dans le domaine du respect des Droits de l'Homme
- * Aumônerie et partenariat associatif
- * Intervention en quartier mineur en lien avec les partenaires spécifiques

SOIREE

« J'étais en prison »

le chemin de personnes détenues en quête de Dieu

Un témoignage musical réalisé et animé par Eric JULIEN

MATIN

Promulgation des orientations

Temps mis en poésie par Charles SINGER

Intervention du Garde des Sceaux

APRES-MIDI

Table ronde : « Aujourd'hui, la justice en question »

- présidée par * M. Robert BADINTER, sénateur
avec * Mme Christine BOUTIN, député
* P. Luc CREPY, théologien et aumônier de prison
* M. Claude D'HARCOURT, directeur de l'Administration pénitentiaire
* M. Denis SALAS, magistrat
* Mme Sabrina BELLUCCI, représentante de l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation
animée par * M. Christophe HONDELATTE, journaliste

Carrefours

Célébration

SOIREE

Buffet festif suivi ... d'une surprise !

SAMEDI 21 OCTOBRE

MATIN

« Des orientations à vivre ... »

Temps de l'envoi mis en poésie par Charles SINGER

60^e anniversaire du Secours Catholique

Messe télévisée à la Grotte

en union avec les personnes détenues (*)

- présidée par * Mgr Jean-Pierre GRALLET, évêque auxiliaire de Strasbourg, représentant le Conseil national pour les questions familiales et sociales de la Conférence des évêques de France
Homélie de * Mgr Emmanuel LAFONT, évêque de Cayenne

(*) à noter : le même jour à 10h30, dans le cadre de l'émission «Le jour du Seigneur », France 2 diffusera un reportage de 26 minutes consacré à l'Aumônerie catholique des prisons.

Buffet à l'accueil Notre-Dame et fin du congrès

DIMANCHE 22 OCTOBRE

VENDREDI 20 OCTOBRE



dedans

L'AUMÔNERIE,
C'EST TOUS ENSEMBLE !

dehors

Et chaque jour pendant les pauses ...

Espaces de rencontres animés par des associations partenaires et des services d'Eglise.

ORIENTATIONS NATIONALES



Ce texte, adopté par le Conseil national le 3 décembre 2005, a été élaboré à partir des apports des équipes d'aumônerie et des personnes détenues participant aux activités de l'aumônerie.

« L'Église demeure proche de vous. Elle veut témoigner de l'espérance que le Christ nous apporte. Aucun de vos actes ne peut vous enlever votre dignité d'enfant de Dieu. »

Jean-Paul II s'adresse aux prisonniers (JMJ Paris 1997).

Les équipes d'aumônerie de prison sont envoyées par l'Église auprès des personnes privées de liberté, portant le poids de leurs actes et souffrant des conditions d'incarcération.

En ce lieu particulier, l'Évangile, Bonne Nouvelle pour les pauvres et les pécheurs, montre son étonnante capacité à s'adresser à tous. Il répond très fortement à leur attente de respect, de compréhension et de pardon.

À partir de ces convictions fondamentales, l'aumônerie catholique des prisons définit sa mission particulière et sa place originale dans la mission de l'Église que rappelle Benoît XVI dans l'encyclique « Deus caritas est » : « La nature profonde de l'Église s'exprime dans une triple tâche : Parole de Dieu, célébration des sacrements et service de la charité. Ce sont trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre ».

Par ses orientations nationales, l'aumônerie propose une direction, un cadre et des points d'appui sur lesquels chaque équipe locale fondera son propre projet. Ces orientations s'adressent donc prioritairement aux équipes d'aumônerie et aux équipes associées.

Plus largement, elles veulent rejoindre les responsables pastoraux des communautés chrétiennes pour permettre une meilleure compréhension, une plus grande collaboration et une vraie communion avec la part incarcérée de chaque Église diocésaine.

ENVOYÉS ENSEMBLE

« Comme le Père m'a envoyé, à mon tour, je vous envoie » (Jn 20, 21).

Tous

Personnes détenues et membres des équipes d'aumônerie, c'est ensemble que nous sommes des chercheurs de Dieu qui nous précède dans chacune de nos rencontres. Il nous invite à reconnaître en toute personne détenue, à commencer par les plus oubliés, sa dignité d'enfant de Dieu et à croire en un avenir possible pour chacun.

L'aumônerie accueille chacun sans jugement sur la personne et sans a priori sur sa demande. Elle donne au pardon et à la réconciliation une place privilégiée.

Quelques-uns

Parmi les personnes détenues, certaines sont témoins du Christ de différentes manières auprès de leurs frères incarcérés.

Dans l'Église, les aumôniers et les auxiliaires (animateurs des groupes) reçoivent une charge particulière qui leur a été confiée par l'évêque : ils sont envoyés pour une mission de présence de l'Église dans un établissement pénitentiaire. Ils constituent l'équipe pastorale de l'aumônerie.

Avec d'autres

- Les équipes associées (service ecclésial, invités de célébrations...);
- Les paroisses (en particulier celle où l'établissement est situé);
- Le Secours catholique;
- D'autres groupes chrétiens (aumôneries protestantes, services et associations);
- Les aumôneries des autres cultes.

DANS LA DÉTENTION

« J'étais en prison, et vous êtes venus à moi » (Mt 25, 36).

L'aumônerie se situe dans un lieu d'enfermement où la surpopulation carcérale, la promiscuité, l'allongement des peines et la gestion sécuritaire de la détention détériorent gravement les conditions de vie, nient trop souvent toute forme d'intimité et exacerbent les tensions dont les plus faibles font les frais.

Sa fonction et les modalités de ses interventions sont fixées par le Code de procédure pénale : en prison, l'aumônerie n'est pas « chez elle ».

Le monde de la prison a ses règles dites et non dites : être détenu et aller à l'aumônerie est parfois difficile, voire courageux.

Dans toute rencontre, le respect des personnes est encore plus important et nécessaire du fait qu'elles ne sont pas libres.

Le refus du prosélytisme et de l'intégrisme est un gage de respect de la laïcité de l'institution pénitentiaire.

L'aumônerie participe à la mission de préparation à la réinsertion

- En étant attentive au respect de l'intégrité et de la dignité de tous ;
- En accompagnant la personne incarcérée, en l'invitant à se relever et à ouvrir un avenir ;
- En sensibilisant les communautés chrétiennes sur la nécessité d'un accueil fraternel à la sortie ;
- En participant au débat citoyen pour faire connaître les conditions de détention et les enjeux de la réinsertion.

Sous réserve des autorisations nécessaires, l'aumônerie accueille avec discernement toute demande d'aide matérielle et de service. D'autres acteurs de la vie carcérale sont plus aptes à répondre aux besoins d'aide psychologique, sociale, matérielle, etc.

Avec d'autres

- En coopérant avec les personnels, dans leur travail de réinsertion ;
- En collaborant avec des intervenants, des associations (en particulier celles du Groupe national concertation prison : visiteurs, GENEPI, accueil des familles ...);
- En contribuant au maintien des liens extérieurs, en particulier familiaux.

pour ...

RENCONTRER

« Or, comme ils parlaient et discutaient en semble, Jésus lui-même les rejoignit et fit route avec eux » (Luc 24, 15).

Dans la rencontre individuelle (en cellule ou en parloir) ou collective (groupe d'échanges, groupes bibliques, célébrations), l'accueil et l'écoute sont au cœur de la mission de l'aumônerie.

Accueillir l'autre au point où il en est de son histoire est un défi dans un lieu où les hommes et les femmes détenus sont d'abord qualifiés à partir du délit commis ou présumé.

L'aumônerie, lieu d'écoute

Chaque personne détenue est accueillie et écoutée ; une vraie rencontre demande une régularité dans les visites et les animations. La disponibilité et la confidentialité sont essentielles. On ne juge pas la personne, on entend ses questions, sa révolte, ses espoirs...

Une attention prioritaire est portée aux personnes les plus isolées, les plus fragiles, à celles qui n'ont pas de visites, aux étrangers.

L'aumônerie, lieu de dialogue

Le dialogue est au cœur de la rencontre. Il manifeste la reconnaissance de la parole de l'autre et une confiance réciproque. Il permet de mettre des mots sur des situations difficiles et aide à traverser le mieux possible le temps de l'incarcération, la souffrance, la solitude.

L'aumônerie est un lieu où chacun peut prendre la parole et déposer devant Dieu tout ce qui lui tient à cœur.

L'aumônerie, lieu de solidarité et de fraternité

- Une expérience de vie fraternelle est proposée ;
- L'entraide entre personnes détenues est constamment encouragée : elle est le plus fort témoignage, et souvent le seul, que peut donner l'aumônerie dans la détention où le « chacun pour soi » est souvent de règle ;
- Le recours aux autres intervenants et institutions (personnels administratifs et de surveillance, UCSA, SMPR, SPIP, enseignants, visiteurs, associations ...) est soutenu.

RÉFLÉCHIR

« Et, commençant par Moïse et par tous les prophètes, Jésus leur expliqua, dans toutes les Écritures, ce qui le concernait » (Luc 24, 27).

Sur le chemin, des haltes sont nécessaires...

L'aumônerie invite à relire son itinéraire et à trouver du sens :

- Apprendre à se connaître, poser et se poser des questions, être entendu ;
- Accepter la responsabilité de ses actes et reconnaître la souffrance des victimes ;
- Accepter la complexité des situations, découvrir ou renouer avec des repères parfois lointains, se remettre en question, retisser des liens, croire en un avenir possible...

...dans la lumière de l'Évangile

- Expérimenter une démarche spirituelle chrétienne ;
- Proposer la Parole de Dieu et la partager ;
- Vivre une expérience de foi et de prière...

CÉLÉBRER

« Quand il se fut mis à table avec eux, Jésus prit le pain, prononça la bénédiction et le leur donna » (Luc, 24, 30).

La célébration liturgique est accueil et rencontre de Celui que Dieu nous envoie : Jésus, le Christ.

La célébration en prison rassemble des personnes de conditions et de cultures diverses, d'inculpations et de condamnations différentes, dans une démarche commune. Elle apprend et aide à mieux vivre ensemble dans un contexte très difficile. Chacun peut librement faire part de son expérience et de sa recherche de foi.

Elle est un moment privilégié d'accueil de la présence de Dieu, de la révélation de sa miséricorde et de l'offre de son pardon. Chacun est invité à se découvrir aimé et sauvé par Dieu.

L'Eucharistie fait mémoire du Christ mort et ressuscité dans un lieu de mort sociale où on attend de Dieu la force de revivre. Elle est source d'espérance en un Dieu qui se fait proche de tous et entend nos prières.

Comment ?

- En préparant les célébrations, si possible avec les personnes détenues ;
- En soignant la beauté, en favorisant le silence et en permettant des expressions variées de prière ;
- En répartissant l'animation entre les différents participants à la célébration ;
- En créant des liturgies adaptées aux personnes et aux lieux, selon les possibilités de l'équipe d'aumônerie.

Toute demande de sacrement mérite d'être prise au sérieux. Après discernement, sa célébration nécessite préparation et accompagnement.

Avec qui ?

- En accueillant chaque personne détenue dans sa demande de participation, sans être juge de ses motivations ;
- En étant en communion avec les familles, avec les autres communautés chrétiennes locales (en particulier la paroisse où l'établissement est situé) ;
- En permettant, quand c'est possible, une rencontre avec des personnes de l'extérieur.

CONGRÈS NATIONAL 2006

LOURDES – CITÉ SAINT-PIERRE
LES 20, 21 ET 22 OCTOBRE



LA REALITE DE L'AUMONERIE CATHOLIQUE EN FRANCE

Effectif et fonctions

Les aumôniers de prison sont

✓ par fonction

Aumôniers titulaires	185
Aumôniers bénévoles	180
Auxiliaires bénévoles d'aumônerie	145
TOTAL	510

✓ par statut

Laïcs	247
Prêtres	138
Diacres	46
Religieux (ses)	79
TOTAL	510

Dans les établissements pénitentiaires, c'est une équipe qui a la charge de l'aumônerie. Les aumôniers et les auxiliaires sont nommés par l'évêque du diocèse après avis de l'aumônier régional.

La charge d'**aumônier** (titulaire ou bénévole) permet d'assurer l'ensemble de l'action pastorale (visite, accompagnement spirituel, célébrations liturgiques, animation de groupes divers ...).

La fonction de l'**auxiliaire** consiste à conduire ou présider des célébrations liturgiques ainsi qu'à organiser et animer des groupes.

1. Activités de l'aumônerie

Toutes les propositions de l'aumônerie sont des espaces possibles pour la rencontre.

- **rencontres individuelles en cellule ou en parloir**
Les aumôniers peuvent se rendre dans les cellules (dans la majorité des établissements les aumôniers disposent d'une clé de cellules). Dans certaines maisons, un bureau à l'intérieur de la détention permet aussi de recevoir les personnes détenues.
- **rencontres collectives**
 - ✓ **groupes d'échanges et groupes bibliques**
Les personnes détenues y échangent librement sur leur foi ou leurs doutes, la religion et leurs questions, à partir de thèmes choisis d'avance ou d'actualité, de textes de la Bible.
 - ✓ **célébrations**

Avec ou sans messe, les célébrations se déroulent dans des salles spécifiques au culte catholique, ou dans des locaux à vocation de polyvalence.

2. Formation des aumôniers

Toute activité au service des autres, à plus forte raison de personnes en situation d'exclusion, demande une sérieuse formation. Elle est particulièrement nécessaire du fait des caractéristiques de la population carcérale (délinquance, toxicomanies, maladies mentales etc..) et aussi pour une connaissance des milieux judiciaire et pénitentiaire. L'Aumônerie Catholique des Prisons a ainsi mis en place des modules et des documents de formation initiale et de formation continue au niveau national et dans chaque région pénitentiaire.

Tout nouveau membre de l'aumônerie est proposé à l'agrément de l'administration pénitentiaire après une période de discernement et un temps de stage. Sa mission est évaluée régulièrement par l'aumônier régional.

3. Place de l'aumônerie catholique dans les établissements

Respect du travail des professionnels et des intervenants

Les équipes d'aumônerie sont appelées à intervenir dans le cadre d'une institution laïque et républicaine dont elles respectent la spécificité.

Généralement, les relations avec les personnels (en particulier ceux de direction et de surveillance dont la mission est particulièrement difficile) sont constructives et même, souvent, marquées d'une grande confiance mutuelle.

Outre leur mission spécifique auprès des personnes détenues, les aumôniers, tout en restant à leur juste place, s'insèrent, là où c'est possible, dans le réseau des partenaires de la réinsertion (personnels pénitentiaires, services socio-éducatifs, accueils des familles, relais d'accueil pour les sortants de prison ...).

Relations avec les représentants des autres cultes

Les aumôniers et auxiliaires catholiques sont ouverts à la dimension œcuménique et interreligieuse, la seule réserve étant le prosélytisme et le syncrétisme.

CONGRÈS NATIONAL 2006

LOURDES - CITÉ SAINT-PIERRE
LES 20, 21 ET 22 OCTOBRE



La réalité carcérale en France

La population sous écrou au 1er août 2006, d'après les études menées par Mr Pierre-Vincent TOURNIER, directeur de recherches au CNRS, Centre d'histoire sociale du XXe siècle, Université Paris 1, et avec son aimable autorisation

Dans les 188 établissements pénitentiaires, au 01/08/06 l'effectif de la population sous écrou est de 58 492 (métropole et outre-mer). Soit 92,7 personnes écrouées pour 100 000 habitants. Le nombre de personnes écrouées était de 59 268 il y a un an soit - 1,3 %.

En excluant les 1 378 condamnés placés sous surveillance électronique et les 308 condamnés placés à l'extérieur sans hébergement, on obtient une « densité carcérale » de 56 806 détenus pour 50 354 places opérationnelles, soit 113 détenus pour 100 places. Cette densité est de 123 pour 100 pour les maisons d'arrêt (MA) et quartiers MA, 71 pour les centres pour peines aménagées (CPA) et quartiers CPA, 79 dans les centres de semi-liberté (CSL) autonomes, 88 dans les maisons centrales (MC) et quartiers MC et 97 dans les centres de détention (CD) et quartiers CD. Les condamnés « placés » représentent aujourd'hui 2,9 % des personnes écrouées. Cette proportion était de 2,1 %, il y a un an.

6 établissements ou quartiers ont une densité égale ou supérieure à 200 p. 100, 30 ont une densité comprise entre 150 et 200, 84 entre 100 et 150. 108 ont une densité inférieure à 100.

Le nombre de prévenus est de 17 071 soit une proportion de 29,2 % des personnes écrouées. Ce nombre était de 19 951 au 1/8/2005, 20 805 au 1/8/2004, 21 028 au 1/8/2003, 18 121 au 1/8/22.

Le nombre de détenus de « 18 ans ou moins » est de 608 (contre 697 il y a un an).

Répartition des détenus condamnés selon l'infraction au 1er avril 2006

Viol ou autres agressions sexuelles : 20,2 %
Violences : 19,1 %
Trafic de stupéfiants : 14,1 %
Vol qualifié : 10,0 %
Homicide volontaire : 8,5 %
Escroquerie, abus de confiance, faux et usage de faux, recel : 7,6 %
Vol simple : 7,2 %
Homicide et atteinte à l'intégrité involontaires : 5,7 %
Infraction à la police des étrangers : 1,4 %
Autres : 6,2 %

68 % des détenus condamnés l'ont été pour une atteinte aux personnes.

CONGRÈS NATIONAL 2006

LOURDES - CITÉ SAINT-PIERRE
LES 20, 21 ET 22 OCTOBRE



Place des personnes détenues dans le congrès

Le projet d'aumônerie, Les orientations nationales et le congrès trouvent tout leur sens dans la participation des personnes détenues tout au long de ce processus.

Elaboration du contenu des Orientations Nationales

Des personnes détenues ont participé, avec les aumôniers, à la première réflexion, pendant plus d'un an, pour dire ce qu'ils attendaient d'une aumônerie en prison. Ce travail a été collecté au niveau national. Une synthèse a été réalisée et a été renvoyée dans les établissements pénitentiaires pour que les personnes détenues puissent apporter des corrections ou préciser des points d'insistance. C'est seulement à partir de ce travail là que la rédaction définitive a été mise en oeuvre.

Moi aussi

Afin que chaque personne détenue concernée puisse garder une trace personnelle de cette réflexion, un petit livre a été réalisé, intitulé « Moi Aussi ». Il reprend les grandes lignes du projet d'aumônerie et surtout il laisse une place importante à la réflexion personnelle.

Présence de personnes détenues à Lourdes

Une vingtaine de personnes encore détenues et remplissant les conditions réglementaires de l'accès à une permission, participeront au congrès avec leur aumônier.

Une invitation pour les autres

Une invitation personnelle à s'associer à la messe du Congrès le dimanche 22 octobre par l'intermédiaire de l'émission « Le Jour du Seigneur » sur France 2 entre 10h30 et 12h sera remise ceux et celles qui, détenus sont empêchés de participer à cet évènement.

CONGRÈS NATIONAL 2006

LOURDES - CITÉ SAINT-PIERRE
LES 20, 21 ET 22 OCTOBRE



Demande d'accréditation pour les Reporters d'images/ Journalistes...

A retourner à :
CEF - Pôle Evènement , 106 rue du Bac , 75007 PARIS
avant le vendredi 13 octobre 2006

Nom..... Prénom

Média

Adresse du Média

Tél : Fax :

Catégories :

- Journaliste TV
- Journaliste Presse écrite
- Journaliste Radio
- Technicien TV
- Caméraman
- Photographe

Numéro de la Carte de Presse.....

Date d'expiration :

Délivrée par :

Date :

Signature :

**Retrait des badges à l'arrivée à Lourdes, à l'accueil,
auprès de Charles BECHERAS 06 86 83 81 74**

CONGRÈS NATIONAL 2006

LOURDES - CITÉ SAINT-PIERRE
LES 20, 21 ET 22 OCTOBRE



CONTACTS

Père Charles Bècheras

Aumônier à la Maison d'arrêt de Privas

charles.becheras@wanadoo.fr
06.86.83.81.74

Père Vincent Feroldi

Aumônier à la maison d'arrêt de Lyon-Montluc

vincent.feroldi@laposte.net
06.77.12.08.78

M. Jean-Louis Reymondier,

Aumônier national,

reymondier@free.fr
06.03.35.73.74

Cité St Pierre à Lourdes

Secours Catholique
rue Mgr Rodhain
65106 LOURDES
05 62 42 71 11 - 05 62 42 71 30
cite@citesaintpierre.net